



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE L'APEL DE L'ECOLE PRIVEE SAINT-PIERRE**  
**Du 13 Octobre 2020**

**OUVERTURE de l'Assemblée par la présidente :**

L'Assemblée Générale commence à 20h.

**Nombre de membres présents :** 10

**Nombre de bons pour pouvoirs :** 6

**Nombre d'adhérents à ce jour :** 139

**Nombre d'élèves :** 187

**Nombre de familles :** 143

La présidente de l'association, Madame **LANG Jennifer**, entourée par Monsieur **CORTECCHIA** (trésorier), Madame **MARTIN (trésorière)** et Madame **LASSYMAKONE** chef d'établissement débute l'assemblée générale par un mot d'accueil.

**La présidente poursuit par des remerciements :**

« Je tiens à adresser des remerciements chaleureux et sincères à l'ensemble des membres actifs du CA et du bureau pour leur investissement, leur engagement, le temps donné tout au long de cette année et pour beaucoup même avant celle-ci. Merci aux anciens membres ayant quittés l'association car leurs enfants ne sont plus dans l'établissement. Particulièrement un grand merci à **Angelo CORTECCHIA** qui a occupé le poste de trésorier depuis de nombreuses années et était à l'APEL bien avant depuis l'entrée de Carla en petite section. Merci pour son investissement et sa participation à chaque manifestation. Notre APEL Saint-Pierre ce sont des parents bénévoles et une chaîne de solidarité qui se poursuit dans la bonne humeur pour nos enfants et les valeurs que l'on souhaite véhiculer au sein de l'école.

Merci à l'ensemble des membres de la communauté éducative de notre chère école Saint-Pierre :

- **A Madame LASSYMAKONE**, chef d'établissement, avec qui j'ai pu travailler et avancer positivement tout au long dans cette année particulière.
- **A l'équipe enseignante** pour leur soutien et bienveillance à l'égard des initiatives de l'APEL et des enfants. Et pour leur investissement, leurs disponibilités et leur travail pendant cette période difficile de confinement, leur efficacité et poursuite des apprentissages même lors de la période reprise avec double travail.
- **A l'équipe OGEC et au personnel OGEC** ; pour leur engagement au sein de l'école et au président **Monsieur VAILLE Michel**, pour les échanges qu'il y a pu avoir avec l'APEL et qui ont permis de reprendre un travail d'équipe OGEC/APEL en toute sérénité.

L'alliance de ces différentes personnes apporte à cette école une richesse avec l'ambition de n'être pas uniquement un lieu d'apprentissage de savoirs scolaires, mais également un lieu d'apprentissage du vivre ensemble et du devenir citoyen.

Nous remercions cette année l'APEL académique Nancy-Metz qui nous a accordé une subvention de plus de 17 040 euros pour soutenir notre projet numérique avec l'installation de VBI dans 3 classes ainsi que dans le self. Et pour la subvention OIKA-OIKA qui a permis l'achat d'un large choix de jeux.

J'adresse également des remerciements à **Mr DELACOUR**, Directeur Diocésain, pour la dynamique insufflée au sein des établissements catholiques.

Je finirai en adressant un grand merci aux enfants de l'école et à leurs familles qui par leur présence lors des manifestations, leurs sourires, leurs mots donnent sens à nos actions ! »

**Jennifer LANG** laisse la parole à **Madame LASSYMAKONE**.

Madame LASSYMAKONE, chef d'établissement remercie l'APEL. Il est très important que l'APEL puisse continuer, L'APEL est d'une aide précieuse pour les projets de l'école.

## **1. Présentation générale de l'APEL par la présidente :**

Les **APEL** ont été créés il y a **plus de 80 ans** par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Avec ses **965 000 familles adhérentes**, l'APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique.

L'APEL est présente dans : 6500 établissements, 5000 écoles, 1600 collèges et 1100 lycées.

L'APEL accompagne également les parents dans leur tâche éducative **au travers des différents services qu'elle leur offre** (services concrets d'aide à la scolarité et l'éducation) : le Service d'information et de conseil aux familles, le magazine Famille & éducation (bimensuel), le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr) et la plate-forme téléphonique Apel Service.

L'école Saint Pierre a été créée en 1882 par les frères des écoles chrétiennes. L'APEL existe dans l'établissement depuis une cinquantaine d'années.

C'est une association de loi 1901, son objectif étant de favoriser la convivialité au sein de l'école, de pouvoir apporter du bien-être aux élèves et à leur famille et soutenir les projets pédagogiques en collaboration avec le chef d'établissement. Être à l'écoute des parents et savoir les réorienter vers les personnes à même de les aider.

Chaque parent qui cotise à l'APEL est membre de l'association et peut donc voter lors de cette assemblée générale, à moins d'avoir fait un courrier demandant de ne pas adhérer à l'APEL. Il est toujours décevant de voir que des parents ayant inscrit leurs enfants dans un établissement privé catholique et ayant connaissance de la charte et des actions et travail de la communauté éducative ne souhaite pas adhérer. Il est important de rappeler que l'APEL profite à chaque élève et/ou famille sans se questionner sur une éventuelle adhésion de celle-ci.

## **2. Rapport Moral pour l'année écoulée 2019-2020 :**

Au cours de l'année 2019-2020 l'APEL est intervenue dans 3 domaines d'actions principales :

- 1) **L'APEL a réalisé différents temps forts favorisant les échanges, la convivialité et a récolté des bénéfices à destinations des projets pédagogiques tels que :**
  - Présentation de l'APEL lors de la réunion de rentrée de septembre.
  - Organiser sa traditionnelle soirée automnale pour une somme significative. Ainsi de nombreuses familles ont pu profiter de la venue de l'artiste Mélyne pour un concert haut en couleur et en originalité.

- Organiser le marché de Noël avec la venue du Saint-Nicolas. Offrir un manala et un chocolat chaud aux élèves de l'école. Avec la précommande des sapins de Noël.
- Proposer une vente de chocolats à l'occasion des fêtes de Noël.
- Assurer l'accueil et la sécurité lors du spectacle de Noël.
- Organiser un loto, grâce au prêt du self de Malgrange dont nous en remercions Monsieur SCHMITT.
- Organiser une vente de chocolat de Pâques qui n'a malheureusement pu aboutir en raisons des conditions exceptionnelles liées à la crise du Coronavirus.

### **3) L'APEL a aussi exercé sa mission de représentation des parents :**

- auprès de l'Organisme de gestion de l'établissement (OGEC) lors de réunions où le président d'APEL est membre de droit.
- En veillant à la qualité de la relation parents/enfants/établissement dans le respect des compétences de chacun.

#### **Pour finir, la présidente rappelle :**

- L'existence de l'adresse internet [apel.pierre@laposte.net](mailto:apel.pierre@laposte.net) , outil de communication avec les parents et les partenaires.

### **3. Vote du rapport d'activité par les adhérents**

*Il est rappelé que ne peuvent voter que les personnes à jour de leur cotisation.*

*Une adhésion par famille : un vote (pas de vote des deux personnes du couple).*

*Dans le cas de couple séparé, chacun des parents doit verser une cotisation pour avoir le droit de vote, sinon le droit de vote revient au parent cotisant ;*

**Le rapport de l'activité est approuvé à l'unanimité.**

### **4. RAPPORT FINANCIER (joint en annexe)**

Présentation faite par Angelo CORTECCHIA, trésorier.

**Le détail est joint en annexe.**

### **5. Vote du rapport financier par les adhérents**

*Il est rappelé que ne peuvent voter que les personnes à jour de leur cotisation.*

*Une adhésion par famille : un vote (pas de vote des deux personnes du couple).*

*Dans le cas de couple séparé, chacun des parents doit verser une cotisation pour avoir le droit de vote, sinon le droit de vote revient au parent cotisant*

**Le rapport financier pour l'année scolaire 2019-2020 est approuvé à l'unanimité.**

### **6. Vote du QUITUS.**

*Il est rappelé que ne peuvent voter que les personnes à jour de leur cotisation.*

*Une adhésion par famille : un vote (pas de vote des deux personnes du couple).*

*Dans le cas de couple séparé, chacun des parents doit verser une cotisation pour avoir le droit de vote, sinon le droit de vote revient au parent cotisant*

"Quitus" est le nom donné à la décision par laquelle les membres d'une association, réunis en assemblée délibérante, approuvent la gestion du ou des mandataires.

**Le QUITUS est donné pour la gestion de l'association à l'unanimité.**

## **7. Projets pour l'année en cours 2020-2021 :**

Différents projets ont été validés en réunion CA l'an dernier et lors de la première réunion de rentrée  
Voici le prévisionnel des manifestations : (si les mesures liées aux conditions actuelles sanitaires le permettent)

- Soirée Automnale le 16 Octobre est reporté au printemps en raison des mesures sanitaires.
- Marché de Noël. L'APEL offrira une boisson chaude ainsi qu'un manala aux enfants scolarisés à l'école. La décision de maintenir ou non cette manifestation sera prise ultérieurement en concertation avec la chef d'établissement et le président d'OGEC. La manifestation ayant lieu en extérieure.
- Vente de chocolats, avec un nouveau partenaire « Léonidas » dont les enfants sont scolarisés dans l'établissement.
- Vente de sapin avec l'entreprise Schieber. Les sapins sont assurés d'être livrés pour le week-end de la Saint Nicolas.
- Mise en place de vente de goûter afin de créer quelques actions et d'essayer d'obtenir quelques bénéfices.
- Commission restauration.
- Servir le goûter du carnaval. L'APEL offrira les boissons.
- Semaine des APEL. Intervention par une équipe spécialisé sur le thème s'engager pour l'homme et la planète.
- Vente de chocolats pour Pâques.
- Kermesse.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2020 - 2021 (joint en annexe) :**

Présentation par **Mr CORTECCHIA**, trésorier.

Tous les bénéfices sont investis dans les projets pédagogiques ou éducatifs. Nous reconduisons le financement des projets entrepris :

- Budget de 100 € par enseignante pour l'achat de livres ou matériel pédagogique
- Réalisations de Noël 300€ pour toutes les classes.
- Financement des cours d'aviron pour les CM2 : 450€ (5 séances à 90€ chacune).
- Pas de demande particulière de l'équipe éducative à ce jour, les demandes pourront être étudiés en cours d'année lors d'une réunion du Conseil d'administration.

## **8. Vote Budget prévisionnel.**

**Le budget prévisionnel pour l'année 2020-2021 est approuvé à l'unanimité ;**

## **9. Vote de la cotisation APEL pour l'année 2021-2022.**

*Il est rappelé que ne peuvent voter que les personnes à jour de leur cotisation.*

*Une adhésion par famille : un vote (pas de vote des deux personnes du couple).*

*Dans le cas de couple séparé, chacun des parents doit verser une cotisation pour avoir le droit de vote, sinon le droit de vote revient au parent cotisant*

La cotisation APEL de l'établissement est jusqu'à présent de 20€. L'APEL nationale à ma connaissance à ce jour n'envisage pas d'augmentation de la cotisation.

Pour rappel, sur cette cotisation 7€ reviennent à l'école, 13€ sont réparti entre l'APEL nationale (3€) et l'APEL académie Nancy-Metz (5,20€). L'abonnement au magazine famille et éducation est de 4,80 euros.

Je propose donc de maintenir la cotisation pour l'année 2021-2022 à 20€.

Madame BALBIANI, rappelle que l'AG de l'APEL de l'académie Nancy-Metz aura lieu le 7 Novembre 2020 et que chacun y est convié. Il y a aussi cette année le congrès des APEL qui se tiendra du 5 au 7 décembre à Deauville. Tous les membres APEL des bureaux et conseil d'administration sont invités à y participer. Le nombre de place de l'académie est défini en fonction du nombre d'adhérents dans l'académie.

**La cotisation est votée à l'unanimité.**

## **10. Départ - candidature membres du conseil d'administration :**

Comme annoncé précédemment Monsieur CORTECCHIA nous quitte à l'issue de cette AG, Carla étant désormais en 6<sup>ème</sup> à la Malgrange pour de nouvelles aventures, ou je suis certaine que l'APEL, ne manquera pas de l'accueillir à bras ouverts.

Par suite de la modification des statuts chaque membre souhaitant intégrer le conseil d'administration de l'APEL doit remplir un bon de candidature.

Rappel les membres du CA doivent être à jour dans leur cotisation.

Les personnes souhaitant rejoindre le conseil d'administration sont :

- Jennifer LANG
- Sandra HIRTT
- Etienne GREMILLET
- Alexandra GODEFROY
- Isabelle CASCALES
- Estelle MARTIN
- Sonia HERNANDEZ
- Vélia BRUNO
- Fayçal TALBI

**Les membres sont élus à l'unanimité.**

Félicitation aux nouveaux membres du CA !

Il est à rappeler qu'à tout moment de l'année les parents peuvent adhérer ou nous rejoindre.

## **10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE par la présidente :**

« Au travers ce bilan vous avez pu percevoir que notre APEL est plus que la simple animation d'événements, mais est un acteur de la communauté éducative de l'école faisant lien entre les parents, l'équipe enseignante et le chef d'établissement dans un objectif commun, la recherche du bien-être des élèves.

Notre plus grande récompense comme je me plais à le répéter c'est le sourire des élèves, le plaisir des uns et des autres à se retrouver au sein de notre chère école Saint-Pierre.

Je souhaite une poursuite dans l'activité et le dynamisme de notre APEL.

L'APEL a toujours besoin pour pérenniser ses actions de l'étayage essentiel des parents, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin d'aide à tout moment de l'année, sur les manifestations, l'organisation.

Merci à tous pour votre présence et pour votre attention. »

## **L'Assemblée Générale est clôturée à 21 heures.**

L'Assemblée générale est suivie d'un CA rapide avant de constituer le nouveau bureau.  
Un pot de l'amitié sera partagé à la suite de celui-ci.

Le 13 Octobre 2020 à Nancy  
**Jennifer LANG - Présidente APEL Nancy-Metz**

